

FICHE DE POSTE / 2016-52448

Intitulé du poste : chef de projet AD-ESSOR (chargé du développement de l'archivage électronique dans les services publics d'archives territoriaux)

Catégorie statutaire : A
Corps : Conservateur du patrimoine
Code corps (cf. Annexe) : CSVT
Spécialité : Archives

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Elaboration et pilotage des politiques publiques

Emploi(s) Type : *Responsable du pilotage et de l'administration d'une politique sectorielle*

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Service interministériel des archives de France
56, rue des Francs-Bourgeois - 75003 PARIS

Missions et activités principales :

En lien avec le bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels et le bureau des missions, le chef de projet AD-ESSOR est le représentant du SIAF au sein du programme VITAM et notamment au sein de son comité directeur. Par ailleurs, il accompagne le réseau des services publics d'archives dans la transition vers l'archivage numérique et répond à ses demandes liées au passage à l'administration électronique et à ses conséquences en matière d'archives.

Contexte du poste

Au sein du Service interministériel des archives de France, plusieurs bureaux participent au suivi du programme VITAM qui associe le ministère de la Culture (SIAF, AN, SDSI) ainsi que les ministères des Affaires étrangères et de la Défense, sous l'égide du Comité interministériel des Archives de France. Ce programme interministériel développe une solution logicielle d'archivage électronique, dont l'État sera l'éditeur, et prépare son déploiement au sein de chaque institution concernée, le calendrier d'échelonnement s'étalant jusqu'en 2018 au moins. À travers le projet AD-ESSOR, le SIAF décline le projet VITAM à destination des services d'archives départementales, régionales et municipales et pour les établissements publics locaux. Ainsi le chef de projet AD-ESSOR a, depuis 2014, lancé et suivi trois appels à projets pour financer l'équipement en SAE des services territoriaux et animé un tour de France numérique favorisant la diffusion de l'actualité du numérique dans le réseau des services publics d'archives. Son action a permis un effet de levier certain sur la prise en charge de l'archivage numérique dans les collectivités.

Le bureau du contrôle et de la collecte des archives publiques (4 agents) anime la politique nationale en matière de gestion des archives courantes et intermédiaires papier et numériques et de collecte des archives définitives.

Description du poste

Dans le cadre du programme VITAM, le chef de projet AD-ESSOR pilote ou participe aux tâches suivantes : assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'interfaçage de VITAM avec les applications métiers et les SAE des services territoriaux d'archives ; suivi du projet OCTAVE (outil de traitement de versements avant leur entrée dans un SAE) ; lien avec l'équipe projet VITAM, les éditeurs des applications métiers, les éditeurs des SAE ; suivi fonctionnel et technique de l'outil VITAM notamment via un travail de recettage.

Par ailleurs il organise chaque année un appel à projets de soutien financier aux collectivités pour les projets d'archivage numérique (études et acquisition de logiciels) et en assure le suivi.

Il met en œuvre l'accompagnement du réseau dans la transition numérique, notamment via des formations pouvant se dérouler sur place.

Il participe à la prise en compte du cycle de vie des documents dans les systèmes d'information mis en place par les acteurs locaux et étudie la valeur probante des données dématérialisées. Il assure des audits des chaînes de numérisation et des systèmes d'archivage électronique.

Il réalise une veille juridique et technique dans le domaine de l'administration électronique et de l'archivage numérique.

Il participe à la diffusion des connaissances dans son domaine notamment en tant que formateur et par le biais d'articles sur le carnet de recherche du Service interministériel des archives de France « modernisation et archives ».

Il anime des groupes de travail dans son domaine d'activité, notamment dans le cadre du programme de développement concerté de l'administration numérique territoriale (DcANT), issu d'une collaboration entre État et collectivités au sein de l'Instance nationale partenariale pilotée par le Secrétariat général de modernisation de l'action publique.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques

Archivage numérique : maîtrise

Connaissance de la législation et de la réglementation sur les archives : maîtrise

Pratiques de records management : maîtrise

Connaissance de l'histoire, de l'organisation et du fonctionnement de l'administration

Connaissance de la méthodologie de conduite de projet : maîtrise

Savoir-faire

Capacité d'analyse

Capacité à piloter des groupes de travail

Capacité à la négociation

Capacité à monter des projets et en assurer le suivi

Capacité rédactionnelle

Capacité à trouver des solutions adaptées aux besoins du service

Savoir-être (compétences comportementales)

Qualités relationnelles

Esprit méthodique et rigoureux

Capacité de planification et d'organisation

Sens pratique

Esprit de synthèse

Réactivité

Disponibilité

Environnement professionnel :

Au sein du service interministériel des archives de France, le bureau du contrôle et de la collecte est un des trois bureaux composant la sous direction de la politique archivistique, que sont le bureau des missions d'une part et le bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels d'autre part.

Liaisons hiérarchiques :

Chef du bureau du contrôle et de la collecte des archives publiques

Sous-directrice en charge de la sous-direction de la politique archivistique

Directeur, chargé des archives de France

Directeur général des patrimoines

Liaisons fonctionnelles :

Autres services du service interministériel des archives de France et notamment le bureau de l'archivage numérique, des normes et référentiels et le bureau des missions et de la coordination interministérielle et
Départements transverses de la direction générale des patrimoines
Inspection générale des patrimoines, collège archives
Réseaux territoriaux des Archives
SCN Archives nationales
Administrations et organismes produisant et recevant des archives publiques

Perspectives d'évolution :

Réorganisations d'ampleur de l'administration au niveau central et au niveau territorial
Dématérialisation massive des processus métier avec introduction de la signature électronique
Développement des dispositifs de mutualisation

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Lien fonctionnel fort à la fois avec le SIAF et avec l'équipe VITAM

Réactivité aux demandes du réseau public des archives

Déplacements fréquents (formations, soutien aux services, animation ou participation à des groupes de travail et à des séminaires)

Profil du candidat recherché (le cas échéant)**Qui contacter ? :**

Mme Aude Rœlly, chef du bureau du contrôle et de la collecte (Direction générale des patrimoines/SIAF/Sous-direction de la politique archivistique)
56, rue des Francs-Bourgeois. 75003 PARIS
Tél. : 01.40.27.63.88 Courriel : aude.roelly@culture.gouv.fr

Envois des candidatures :

Hervé LEMOINE, directeur chargé des Archives de France (56, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris)

Une copie de la candidature (lettre + CV) doit obligatoirement être adressée par le candidat :

- par courriel, à l'adresse suivante : candidature.dgp@culture.gouv.fr, en précisant dans l'objet du message : l'intitulé du corps concerné et le numéro BIEP de la fiche de poste (ex : Candidature agent d'accueil, de surveillance et de magasinage (AASM), fiche BIEP n ° 2016-XXX).

- par courrier ,au Ministère de la culture et de la communication, « contact RH » , 182 rue Saint-Honoré, 75033, PARIS cedex 01.